



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 47

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage fortement de veiller à ce que les résidents de Rivers et des régions avoisinantes aient accès à des soins actifs et à des services d'urgence dans leur hôpital local et de respecter sa promesse de garder l'hôpital de Rivers ouvert, et afin que le ministre de la Santé envisage de trouver une solution durable au problème chronique de la pénurie de professionnels de la santé dans les régions rurales du Manitoba. (C. White, Y. Swayze, C. Hodkin et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de couvrir les coûts des pompes à insuline prescrites par les endocrinologues et les médecins sous le Régime d'assurance-maladie du Manitoba. (A. Kreutz, L. Rempel, G. Rambrun et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial reconnaisse la nécessité d'ouvrir une école secondaire publique dans la région Sud-ouest de Winnipeg et qu'il travaille en collaboration avec la Commission des finances des écoles publiques afin d'envisager d'offrir le financement approprié pour l'établissement d'une école secondaire dans ce secteur. (T. Green, K. Drummond, D. Drummond et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de doter la municipalité rurale d'East St. Paul d'un service d'ambulance local qui permettra de desservir East St. Paul et West St. Paul, qu'il envisage d'améliorer le service d'ambulance offert aux Manitobains en utilisant des technologies comme le système GPS et en créant un centre de coordination du transport des malades, ce qui permettra aux malades d'être transportés le plus rapidement possible par l'ambulance la plus proche de chez eux, et qu'il veille à fournir les fonds nécessaires au maintien de délais d'intervention efficaces et de services durables. (H. Anders, J. Warkentin, S. Gregg et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement du Manitoba envisage d'adopter des principes comptables généralement reconnus quand il fait état des comptes budgétaires du Manitoba. (C. Mansilla, F. Pabon, R. Dimatulac et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} IRVIN-ROSS, MM. SCHULER et AGLUGUB ainsi que M^{mes} ROWAT et KORZENIOWSKI font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la ministre MCGIFFORD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège de Saint-Boniface/Le Collège de Saint-Boniface Incorporation Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DYCK pour la reprise du débat.

M^{me} ROWAT ainsi que MM. LAMOUREUX et PENNER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la ministre WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 26 — *Loi abrogeant la Loi sur la margarine/The Margarine Repeal Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. ROCAN pour la reprise du débat.

MM. LAMOUREUX et EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre LATHLIN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 32 — *Loi validant le Règlement 5/02 de la municipalité rurale de Kelsey/The Rural Municipality of Kelsey By-law No. 5/02 Validation Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. CULLEN pour la reprise du débat.

M. HAWRANIK et M^{me} MITCHELSON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*.

Le débat se poursuit.

MM. LOEWEN, CULLEN et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* OSWALD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 8 — *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement/The Manitoba Council on Aging Act*.

Le débat se poursuit.

M. ROCAN et M^{me} MITCHELSON interviennent. Sur la motion de M^{me} TAILLIEU, le débat est ajourné.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil.

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport sur les travaux du 16 mai 2005 du Comité :

BUDGET DES DÉPENSES EN CAPITAL

Le Comité adopte la proposition suivante :

Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006, la somme maximale de huit cent vingt-trois millions et trois cent quarante-deux mille dollars (823 342 000,00 \$) et de l'affecter au budget des dépenses en capital.

Annexe A
Programmes non budgétaires
Crédits supplémentaires pour 2005-2006

Régie de l'hydro-électricité du Manitoba.....	400 000 000 \$
Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé.....	132 597 000
Manitoba Opportunities Fund Ltd.	90 000 000
Université du Manitoba	75 000 000
Société du crédit agricole du Manitoba.....	65 221 000
Programme manitobain d'aide aux étudiants	16 490 000
Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	14 929 000
Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba	13 037 000
Office de financement des organismes de service spécial	
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux.....	7 600 000
Fonds de développement économique local	6 910 000
Initiatives de développement économique rural	998 000
Programme manitobain de garanties pour le tournage de films.....	360 000
Manitoba Potash Corporation	130 000
Services de diagnostic du Manitoba	61 000
Programme d'éducation internationale	<u>9 000</u>
	<u>832 342 000 \$</u>

Il est fait rapport de cette résolution. Le rapport est déposé.

L'Assemblée puis poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 17 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers